

Juillet 2022

## **Étude de cas : retour d'expérience issu des enquêtes d'autres bureaux en Europe portant sur des accidents de transports guidés urbains et de remontées mécaniques**

### **Fiche de présentation**

#### **Contexte et objectif**

Le nombre d'accidents majeurs et donc d'enquêtes sur des accidents de transports guidés urbains et de remontées mécaniques est faible en France.

En Europe et dans le monde, d'autres bureaux d'enquêtes investiguent sur des accidents de transports guidés urbains et/ou de remontées mécaniques et publient des rapports.

L'exploitation de ces rapports d'accidents ne peut être que bénéfique aux organismes d'investigation nationaux, ainsi qu'à toute la profession de transports guidés urbains et de remontées mécaniques.

L'étude aura ainsi pour objectifs :

- de bénéficier des enseignements de nos pairs, sans avoir à subir les mêmes accidents ;
- d'enrichir nos investigations en cours ou à venir ;
- d'anticiper des problématiques de sécurité en identifiant des pistes d'étude, d'enquête et/ou d'amélioration pertinentes.

#### **Périmètre et objet de l'étude**

L'étude portera sur les rapports d'enquêtes émis dans les dix dernières années par les organismes d'investigation européens. Elle comportera :

- l'identification et la lecture de 90 à 100 rapports.
- la collecte des données contenues dans ces rapports : catégorisation des types d'événements, liste des causes identifiées et causes profondes le cas échéant, liste des recommandations et leur catégorisation, identification des méthodologies d'analyse utilisées si explicitées, bibliographie des articles/études cités ;
- un temps pourra être donné, si besoin, au questionnement des homologues rédacteurs du rapport ;
- la constitution d'un tableur regroupant toutes les données listées ci-dessus ;

- l'analyse de l'ensemble de ces données – et la rédaction de cette analyse ;
- l'identification des sujets pertinents pour les systèmes français : enquêtes, études, améliorations des systèmes et des organisations, perspectives ;
- la rédaction de la synthèse.

L'ensemble fera l'objet d'un rapport rendu public, qui pourrait comporter des recommandations.

### **Les entités à associer**

L'étude sera réalisée conjointement avec le SESE Suisse.

Elle s'attachera à recueillir les informations utiles auprès des organismes d'investigation en charge des accidents de transports guidés urbains et de remontées mécaniques.

Si une ou des recommandations sont émises, une consultation sera effectuée auprès de son destinataire.

### **Livrable**

L'étude sera restituée dans un rapport adressé au Ministre chargé des Transports, à la DGITM et au STRMTG, et mis en ligne sur le site Internet du BEA-TT.